

Le « *crowdfunding* » n'est déjà plus une nouveauté en Bretagne

17/02/2014 06:00

17/02/2014 – 06H00 Nantes (Breizh-info.com)

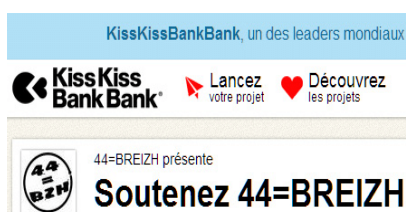
– En voyage aux États-Unis, François Hollande a annoncé des mesures en faveur du *crowdfunding*, ou financement participatif. Il avait déjà fait une annonce analogue en avril 2013, aux Assises de l'entrepreneuriat ; les mesures annoncées devaient être prises avant septembre 2013...

Sous le chic moderniste d'un vocable anglais, il s'agit avant tout de libéraliser ce qui, en bon français, s'appelle « appel public à l'épargne » depuis le 19ème siècle ou « offre au public de titres financiers » depuis 2009. Quant à « *la médaille d'or du crowdfunding* » à laquelle aspire Fleur Pellerin, ministre de l'Économie numérique, elle paraît aussi difficile à décrocher que celles du ski alpin à Sotchi. Pour que la France ait ses chances, il faudrait que les financeurs de « jeunes pousses » puissent vraiment faire fortune en cas de succès. Bercy n'y est sans doute pas prêt.

Le *crowdfunding* n'est pas une nouveauté. Il est déjà assez largement pratiqué grâce à des plateformes comme [MyMajorCompany](#), [Ulule](#) ou [KissKissBankBank](#). Les financeurs sont récompensés non par des intérêts ou des dividendes, mais par des « contreparties » : petits cadeaux, hommages symboliques ou exemplaires des produits fabriqués.

En Bretagne, des projets qui vont de l'art à la politique

Les Bretons ne sont pas en reste ; ainsi, la Bretagne est l'une des régions les plus prolifiques en projets sur Ulule, derrière l'île de France, Rhône-Alpes et PACA. Les projets financés relèvent très souvent de l'artisanat d'art, du spectacle vivant ou de l'édition, comme *Selen, l'étalon blanc*, un livre de Brittia Guiriec, *La Langue assassinée*, documentaire sur la disparition de la langue bretonne, le premier EP d'Angéline, une chanteuse originaire de Montoir-de-Bretagne (2.000 euros sollicités, 4.020 euros récoltés), ou l'*Inventaire des livres liturgiques de Bretagne* sur CD de l'historien Jean-Luc Deuffic.



Le sport et l'aventure sont bien représentés aussi : y a-t-

il seulement un équipage du 4L Trophy qui ne cherche pas à récolter des fonds en *crowdfunding* ? Les projets visent parfois assez haut, comme *Deepsea Under the Pole*, une expédition sportivo-scientifique qui partira de Concarneau, ou comme *Lost in the Swell*, projet brestois d'aventure aux îles Salomon à bord du trimaran *Gwalaz* : ils ont récolté respectivement plus de 20.000 euros et plus de 11.000 euros (pour 8.000 demandés).

La politique même peut trouver sa place. Le collectif *44=Breizh* a sollicité une aide au financement de la manifestation du 19 avril en faveur de la réunification de la Bretagne. Les 1.200 euros demandés ont été collectés en cinq jours !

Le *crowdfunding* n'a rien d'une solution miracle : les échecs sont fréquents. Ils touchent des projets de toute nature, si séduisants et bien montés

fussent-ils à première vue, comme le vaisseau [Nautilud, la ludothèque de la mer](#) de Frédéric Langlois, un concepteur de jeux de Ploudalmézeau, [l'Académie du cake design](#) à Montgermont (0 % obtenu sur 3.200 euros demandés) ou l'édition de [Beauté de la Bretagne](#), un beau livre de textes de référence et de photos de Thierry Orfila (121 euros collectés pour 10.000 sollicités).

On note que les projets qui intéressent le moins le public sont souvent les plus aptes à obtenir des subventions des collectivités publiques ! [Nous & Co](#), qui se veut la première plate-forme locale d'économie collaborative (470 euros collectés pour un objectif de 8.000 euro) a reçu 10.000 euros de subvention de la région des Pays de la Loire. Une « [performance artistique](#) » de [solidarité avec le Burkina Faso](#) ne sollicitait pas grand chose (300 euros) mais n'a rien obtenu du tout. Un [appel au remboursement des 25.000 euros d'amende](#) infligés au FC Nantes par la Ligue française de football a récolté seulement 2.754 euros.

Une aide marginale mais réelle pour les entreprises

Moins présentes que les projets artistiques, les créations d'entreprise ne sont pas rares. Au fil des dossiers de *crowdfunding* récents en Bretagne, on trouve par exemple un [salon d'esthétique dans un camping-car](#), projet d'une esthéticienne de Planguenoual, l'ouverture d'un restaurant « néobistrot », [Le Pickles](#), à Nantes, la [création de la marque de bière « 1675 »](#) par Gaël Roblin, tenancier du bar-bouquinerie du même nom à Rennes, le lancement d'une [entreprise de « e-learning »](#) à Quimper ou un secours à [La Belle Breizh](#), une exploitation agricole de Kerdosso,

pour reconstruire ses serres détruites en décembre par la tempête Dirk.

Les apports ne peuvent prendre la forme de prêts remboursables ou de participations au capital.

Pour une jeune entreprise, le



crowdfunding est d'abord un outil de communication. Les plates-formes comme MyMajorCompany ont un caractère de réseau social et le dépôt d'un dossier est une information d'actualité qui peut être relayée par divers médias. La constitution d'un dossier impose aussi une réflexion marketing sur la nature de l'offre et les marchés visés. Quand une association de viticulteurs recherche 1.000 euros pour organiser une *flash-mob en faveur des vins de Nantes*, clairement, son objectif relève plus de la communication que de la finance.

Le *crowdfunding* a aussi un objectif financier bien réel : si mince soit la somme recueillie, elle soulage la trésorerie de l'entreprise, ce qui peut être précieux en période de démarrage. Les contreparties proposées aux contributeurs sont parfois symboliques (inscription dans une liste de souscripteurs, lettre de remerciements, photo dédiée...). Mais le plus souvent, les entreprises proposent aussi des exemplaires de leurs produits ou services : livres, CD, repas, séances de formation, etc. Le *crowdfunding* revient alors à un préfinancement de la production et a donc très légitimement sa place dans un plan de financement présenté à un banquier.

Crédit photo : extrait des sites web des
plates-formes de *crowdfunding*
[cc] Breizh-info.com, 2014, dépêches libres de
copie et diffusion sous réserve de mention de
la source d'origine.
